

Projet arrêté par délibération

16 septembre 2019

Approuvé par délibération du
Conseil Municipal du :

Révisions
 Modifications

Mises à jour du document



LEGENDE

Zones du PLU

Prescriptions linéaires

***** Ligne d'accrochage obligatoire du bâti

Prescriptions surfaciques

Orientation d'Aménagement et de Programmation

 Emplacement Réservé Espaces Boisés Classés

 Boisements d'intérêt écologique

 Zones humides à protéger

 Espaces verts remarquables

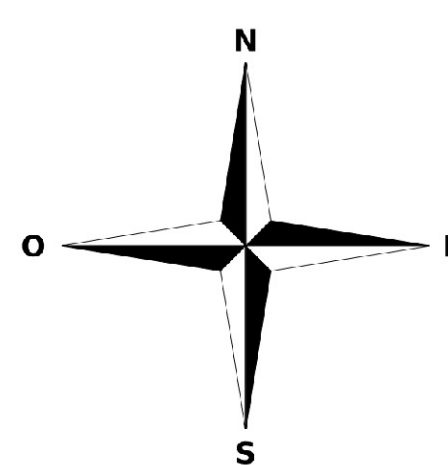
Paysage à protéger

 Zone non edificandi

 Périimètre de protection de cantage rapproché

Prescriptions ponctuelles

★ Changement de destination vers l'habitat



ECHELLE 1 : 5000

NUMERO	BENEFICIAIRE	OBJET	SURFACE approximative en m²
1	Commune	Réalisation d'une voie publique	152 m²
2	Commune	Acquisition du parc de stationnement	789 m²
3	Commune	Réserve foncière pour la réalisation d'une future voie de contournement du village (largeur 3,5 mètres)	3315 m²
4	Commune	Création d'une jonction publique entre le chemin du cimetière et le chemin de la source (largeur 3,5 mètres)	130 m²